INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 27 janvier 2022**

* Les marchés actions européens ont clôturé en hausse dans le sillage de la bonne orientation de Wall Street. Le CAC 40 a gagné 0,6% à 7 023,8 points. L'Euro Stoxx 50 a progressé de 0,11%. Aux Etats-Unis, la tendance est franchement favorable: vers 17h30, le Dow Jones s'adjuge 1,3% et le Nasdaq, 0,92%.
* La séance a mal débuté sur le Vieux Continent à la suite des clôtures très négatives des places asiatiques.
* Hier soir, le changement radical de ton de Jerome Powell a déstabilisé les marchés. Le président de la Réserve Fédérale a clairement modifié son objectif principal.
* Désormais, la banque centrale focalise son attention sur une inflation qui n'est vraiment plus considérée comme transitoire mais bien amener à durer encore un certain temps. Dès lors, elle a implicitement confirmé son intention de relever son principal taux directeur dès le mois de mars.
* Pour les économistes, Jerome Powell a même ouvert la porte à deux hausses supplémentaires lors des réunions de mai et juin. Pour lui en effet, l'économie a retrouvé son taux de croissance potentiel, le marché du travail a recouvré sa pleine santé et les sociétés parviennent, globalement, à supporter l'inflation du coût des intrants. Rapidement, les marchés ont adopté cette analyse, permettant aux indices de repartir à la hausse.
* En début d'après-midi, l'annonce d'une accélération significative de la croissance américaine au quatrième trimestre (+6,9% après +2,3% au troisième trimestre) a donné raison à Jerome Powell (qui devait cela dit connaître ce chiffre en amont de sa décision).
* Autre point de l'analyse du patron de la Fed validé par les faits : les entreprises se portent très bien, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Testa, icône de la high tech, a dégagé l'an dernier un bénéfice record de plus de cinq milliards de dollars tandis que Blackstone, géant du private equity a annoncé un bénéfice net quasi-doublé au quatrième trimestre.
* En Europe, des sociétés évoluant dans des secteurs différents ont elles aussi remarquablement performé à l'image de STMicroelectronics et Valeo en France, Diageo au Royaume-Uni ou encore Sap et Deutsche Bank en Allemagne.
* Le dollar gagne du terrain face aux autres principales devises. Le billet vert gagne 0,85% pour s'échanger 1,1147 dollar contre un euro et se traite à 114,394 yens, en progression de 0,6%. La monnaie américaine est soutenue par le durcissement du ton de Jerome Powell face à l'inflation. Le président de la Fed a confirmé son intention de relever une première fois son principal taux directeur au mois de mars. Par ailleurs, les statistiques dévoilées sont rassurantes. La croissance américaine a nettement accéléré au quatrième trimestre (+6,9% après +2,3% au troisième trimestre).
* De plus, les inscriptions hebdomadaires au chômage ont reculé à 260 000 contre 290 000 la semaine précédente.
* Le cours du baril de WTI américain gagne 0,24% à 87,56 dollars, au plus haut octobre 2014. L'or noir est soutenu par l'accélération de la croissance américaine au quatrième trimestre 2021 (+6,9% après +2,3% au troisième trimestre). Le pétrole continue par ailleurs de profiter des tensions géopolitiques persistantes entre la Russie et l'Occident au sujet de l'Ukraine. Dans ce cadre, le durcissement attendu de la politique monétaire de la Fed, qui devrait modérer l'inflation et tempérer la vigueur de l'économie américaine, est relégué au second plan.
* Au troisième trimestre 2021, la consommation réelle des ménages par habitant a augmenté de 4,1% dans la zone euro, après une hausse de 3,6% au trimestre précédent, selon Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Le revenu réel des ménages par habitant a augmenté légèrement de 0,1% au troisième trimestre 2021, après une augmentation de 1,1% au deuxième trimestre 2021. Le taux d'épargne a, lui, diminué de 4 points de pourcentage à 15%.
* L'Union européenne (UE) a engagé aujourd'hui une procédure contre la République populaire de Chine devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour ses pratiques commerciales discriminatoires contre la Lituanie, qui frappent également d'autres exportations du marché unique de l'UE. Au cours des dernières semaines, la Commission européenne a réuni des preuves concernant les différents types de restrictions imposées par la Chine. Celles-ci sont des mesures de rétorsion à l’établissement d'un bureau de représentation de Taïwan à Vilnius.

Celle-ci refuse notamment de dédouaner les marchandises lituaniennes, rejette les demandes d'importation en provenance de Lituanie et exerce une pression sur les entreprises de l'UE opérant à partir d'autres États membres de l'UE pour qu'elles retirent les composants lituaniens de leurs chaînes d'approvisionnement lorsqu'elles exportent vers la Chine.

La Commission souligne avoir soulevé la question à plusieurs reprises auprès des autorités chinoises.

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, le palmarès est dominé par deux valeurs de croissance : Sanofi (+3,2%) et Engie (+2,2%) et une de la tech (+2% pour STMicroelectronics).
* Contre la tendance, deux valeurs jugées bien valorisées (-2,7% pour Dassault Systèmes, -2,5% pour Woldline) ont subi des dégagements.
* Les bonnes nouvelles s’accumulent pour STMicroelectronics, qui vient de dévoiler des perspectives favorables après avoir annoncé au début d’année qu'il avait connu un quatrième trimestre meilleur que prévu. Le fabricant de semi-conducteurs est récompensé par une progression de 2,02% à 40,57 eurosde son action. Dans l'incapacité de répondre à la demande du fait la saturation de ses capacités de production, la société franco-italienne va investir entre 3,4 à 3,6 milliards de dollars en 2022 contre 1,83 milliard en 2021.
* Sartorius Stedim Biotech cède 2,7% à 359,1 euros après la publication de résultats préliminaires sans surprise. Le fournisseur de l'industrie de la biotechnologie a réalisé l'an dernier un résultat net courant en hausse de 79,2 % à 688 millions d’euros grâce à l'envolée de la demande liée au Covid. L'Ebitda ajusté a bondi de 70,9 % à 1,033 milliard d'euros et la marge correspondante a augmenté de 4,1 points de pourcentage pour atteindre 35,8 % (exercice précédent : 31,7 %).

Cette augmentation est attribuable à des économies d'échelle et à l'évolution partiellement reportée des coûts, notamment face au faible nombre de voyages à cause de la pandémie ainsi qu'à de nouvelles embauches relativement peu nombreuses par rapport à la croissance du chiffre d'affaires.

Cette tendance s'est néanmoins atténuée en raison de l'élargissement de la main d'œuvre durant le second semestre de l'exercice considéré, mais aussi de la hausse des frais de logistique et d'achat.

* Elior s'effrite de 10,6% au SBF 120, à 5,24 euros par action, les investisseurs n'appréciant pas la suspension des objectifs financiers 2021-2022. Le spécialiste de la restauration collective a justifié sa décision par le "manque de visibilité quant à l’impact des protocoles sanitaires restrictifs mis en place pour endiguer la vague Omicron" ainsi que par l'accélération de l'inflation dans tous les pays où il opère. Auparavant, il visait une croissance organique d’au moins 18% et une marge d’Ebita ajusté comprise entre 2% et 2,5%.
* Les séances boursières se suivent et se ressemblent pour Orpea, qui abandonne encore 11,15% à 38,79 euros ce jeudi. Depuis vendredi soir, la capitalisation boursière de l’exploitant d'Ehpad a ainsi fondu de 53%. Rien ne semble pouvoir enrayer la chute, alors que la polémique ne désenfle pas, suite aux graves dysfonctionnements relatés dans un ouvrage intitulé « Les fossoyeurs : Révélations sur le système qui maltraite nos aînés ».

En attendant, le gouvernement suit le dossier avec attention. Brigitte Bourguignon a d'ailleurs convoqué Jean-Christophe Romersi, le directeur général d'Orpea France, mardi prochain, selon les informations du Monde.

La ministre déléguée chargée de l'autonomie souhaite notamment en savoir davantage sur " l'attribution aux établissements de consommables tels que les protections hygiéniques ou sur les enjeux liés à la nutrition des résidents ", " les pratiques managériales du groupe concernant les personnels ", " les modalités de signalement et le suivi des faits de maltraitance signalés par les proches des résidents " et " les pratiques financières du groupe ", explique Le Monde.

* Allianz Real Estate, agissant au nom de plusieurs sociétés du groupe Allianz et de sociétés tierces, a engagé près de 3 milliards d'euros dans le secteur résidentiel mondial en 2021. Les actifs sous gestion de la société dans ce secteur à la fin du mois de septembre 2021 s'élevaient à 9 milliards d'euros - 3,7 milliards d'euros en Europe ; 4,7 milliards d'euros aux Etats Unis, et 0,7 milliard d'euros en Asie-Pacifique - et d'autres transactions au quatrième trimestre 2021 devraient rapprocher les actifs résidentiels de la barre des 10 milliards d'euros.

Dans le cadre de son programme ESG mondial, la société est en train d'examiner et d'aligner les actifs de son portefeuille résidentiel européen sur les voies de décarbonisation de Carbon Risk Real Estate Monitor (CRREM). Cela contribuera à l'ambition déclarée de la société de réduire l'empreinte carbone de son portefeuille immobilier mondial de 25 % d'ici 2025, et d'atteindre un niveau net zéro d'ici 2050.

**ANALYSES**

* Une récente étude réalisée par le Médiateur des entreprises et EcoVadis (décembre 2021), intitulée « Performance RSE des entreprises françaises et européennes – comparatif OCDE et BRICS », témoigne de l’excellente performance des entreprises françaises. Ces dernières se classent au troisième rang mondial, derrière leurs homologues suédoises et finlandaises sur la base d’une étude d’envergure reposant sur plus de 80.000 évaluations concernant plus de 50.000 entreprises.

La performance apparaît d’autant plus remarquable que pas une dimension de la responsabilité sociétale des entreprises ne semble ignorée, des mesures précises ayant été réalisées concernant le social, l’éthique, la prévention de la corruption ou, bien sûr, le respect de l’environnement.

Il nous a semblé important de proposer ici une analyse plus approfondie d’une dimension essentielle de cette performance. Une dimension sur la base de laquelle les progrès à venir reposeront sans doute : celle des achats responsables. En exagérant à peine, il est en effet possible de considérer que, compte tenu du poids croissant des achats pour les entreprises, il ne peut y avoir de vraie RSE sans achats responsables.

Au-delà des performances actuelles en matière de RSE, il apparaît donc essentiel, en vue de poursuivre les progrès observés, d’accorder aux achats responsables une attention toute particulière, attention d’ailleurs grandissante au sein des entreprises.

Il est particulièrement révélateur de constater que l’étude réalisée par le Médiateur des entreprises et EcoVadis propose pour la première fois en quatre éditions un focus sur le thème des achats responsables. Fruit d’une observation plus ancienne du sujet, le fameux baromètre de l’Obsar (Observatoire des achats responsables) en était certes, en 2021, à sa douzième édition, témoignant d’un intérêt déjà relativement ancien en France pour les achats responsables.

Egalement complémentaire à l’étude réalisée par EcoVadis, comme l’est le baromètre de l’Obsar, le Peak Collaborative Index, développé par Thèsame, le cabinet Socrates et plusieurs laboratoires de recherche universitaires et issus d’Ecoles de Commerce, focalise l’observation sur la qualité de la collaboration entre clients et fournisseurs. Visant à établir un bilan de compétences relationnelles qui s’adresse aux clients comme aux fournisseurs, il met en évidence les compétences et les progrès permettant de pratiquer des achats à la fois collaboratifs et responsables.

Enfin, les études sur le devoir de vigilance livrent également en toute logique des enseignements sur les pratiques achats responsables en place, le plus souvent sur de très grandes entreprises.

La plus grande attention portée aux achats responsables et les progrès mesurés par les multiples études ou baromètres reposent sur une meilleure intégration des intérêts associés aux achats responsables, intérêts de mieux en mieux compris au sein des organisations. Divers référentiels et Labels ont alors permis aux entreprises de mettre en place des actions concrètes face aux objectifs de progrès affichés sur le sujet.

Publiées respectivement en novembre 2010 et en juin 2017, les normes ISO 26.000 et ISO 20.400, développées par l’Association française de normalisation (Afnor) ont ainsi eu vocation à constituer des référentiels dont ont pu s’emparer les entreprises et organisations pionnières en la matière depuis quelques années. Elles ont contribué à inspirer, puis à enrichir des chartes et labels comme la Charte RFR et le Label RFAR. Le développement de ce label, intégrant et valorisant les démarches de progrès, en constituant une source d’inspiration pour des nombreuses entreprises, a clairement participé aux progrès récemment mesurés par les études et observatoires évoqués plus haut.

Il résulte de ces initiatives des progrès en matière d’achats responsables. C’est ce dont témoigne l’étude réalisée par EcoVadis et le Médiateur des entreprises. Celle-ci mesure ainsi le passage, pour les entreprises françaises évaluées (5.747 entreprises), d’un score de 42,5 en 2015 (date de la première étude) à un score de 44,1 en 2020, soit une progression de 4 %. Si ces notes témoignent de performances supérieures à celles des BRICS (score de 29,3 en 2020), de l’OCDE (score de 40,9 en 2020) ou de l’Union européenne (score de 42,4 en 2020), le fait que le thème des achats responsables demeure le moins mature aurait pu laisser espérer des progrès plus notables.

Le caractère réel mais limité des progrès réalisés est également mis en évidence dans la 12ème édition du baromètre de l’Obsar. Ce dernier, résultant d’une étude quantitative réalisée auprès d’un échantillon de 316 responsables achats, témoigne d’un écart de maturité très important entre les entreprises sur ce sujet des achats responsables.

L’urgence vitale de réduire les coûts et de préserver la trésorerie à laquelle ont dû faire face de nombreuses entreprises a sans doute contribué à ralentir les progrès en matière d’achats responsables ces deux dernières années, voire à des régressions pour certaines entreprises ou industries. Une situation regrettable à l’heure où la coopération et les pratiques s’inspirant des achats responsables devient une véritable condition de survie pour des filières entières. Un constat qui invite à repenser les achats responsables, dans leur finalité comme dans leurs modalités, pour faire de ces derniers un véritable levier de performance.

La méthode d’évaluation RSE EcoVadis, dans cette optique de progrès RSE centrés sur les chaînes d’approvisionnement, analyse dans l’élaboration du score achats responsables, dix actions fondamentales bien décrites dans l’étude. Ces dernières apparaissent cohérentes avec les critères du Label RFAR qui constituent également une excellente source d’inspiration et de progrès.

De tels progrès, centrés sur les achats responsables comme partie intégrante de la RSE, nous semblent de nature à améliorer les capacités collaboratives (entre client et fournisseurs) permettant in fine de créer de la valeur et de développer une véritable résilience collective face aux crises.

**L’AGENDA DU 26 janvier 2022**

**7h30 en France**

Croissance au quatrième trimestre

Consommation des ménages

**10h00 en Allemagne**

Croissance au quatrième trimestre

**11h00 en zone euro**

Sentiment économique en janvier

**14h30 aux Etats-Unis**

Revenu et consommation des ménages en décembre

Indice des prix PCE en décembre

**16h00 aux Etats-Unis**

Estimation finale de l'indice de confiance des ménages de l'Université du Michigan en janvier